



Ingrédients d'une bonne collaboration avec le Living

Qu'est-ce que le Living ?

Un lieu privé de qualité, de variété musicale pour des jeunes artistes prometteurs et des musiciens plus confirmés...

Nous promouvons particulièrement la musique classique mais sommes ouverts à d'autres formes musicales qui se prêtent à un moment intimiste.

Ce que nous mettons à votre disposition :

- Le Living met son salon à votre disposition et ce, gratuitement.
- Le Living est un **salon** qui se prête exclusivement à des concerts acoustiques (pas d'amplification possible)
- L'espace dispose d'une scène de 15m² non-surélevée et peut accueillir jusqu'à soixante places assises
- L'éclairage est un éclairage de salon uniquement.
- Le piano mi queue de marque "Ibach" est sur roulettes et peut être bougé.
- Un espace de repos est à votre disposition avant votre concert (ou votre spectacle)
- La disposition du lieu ne se prête pas à un entracte, par contre, nous proposons un drink à l'issue de chaque événement *
- Le salon est accessible aux personnes à mobilité réduite (rampe d'accès)



Que faut il pour être programmé ?

1. Vous nous envoyez un extrait de ce que vous proposez afin que nous puissions nous projeter avec vous.
2. Le living donne son accord.
3. Vous nous renvoyez ce document signé pour accord.
4. Vous nous proposez deux ou trois dates hors vacances scolaires, sur base de notre programmation. Nous sommes prêts à accueillir 1 concert par mois.
5. Vous nous renvoyez une fois l'accord conclu et dans les deux semaines qui suivent: un titre, un visuel en format Jpeg, et un descriptif ou biographie avec un lien vers site etc..
6. Au plus tard quatre semaines avant le concert, vous nous envoyez le programme de l'événement.
7. Le jour de l'événement, il est encouragé pour l'artiste de fournir un programme destiné aux invités.

Promotion de l'événement

Le living s'engage à :

1. Faire un envoi de deux newsletters, trois semaines, et ensuite dix jours avant l'événement.
2. Faire un post sur Facebook trois semaines et dix jours avant l'événement.
3. Insérer tous les supports reçus sur son site web.

Il est important que chaque musicien s'engage à faire sa propre promotion. Nous ne garantissons en aucun cas le nombre de participants présents.

Une semaine avant l'événement, nous faisons le point avec vous pour valider la tenue ou non de l'événement.

Finances

100% des entrées reviennent aux artistes (L'accord éventuel du piano est à charge de l'artiste).

*Au delà de 25 invités, le living prélèvera 25 euros des recettes pour financer le drink à l'issue du concert.

Nous ne sommes pas équipés de paiement électronique. La recette est sous enveloppe et donnée en main propre à l'issue du concert.

Une question ?

Contactez nous par mail :

claire.thibaut@gmail.com

Nous nous réjouissons de cette collaboration avec vous!

Claire et André Thibaut
Avenue des 4 Bonniers, 6
1348 Louvain La Neuve
+32(0) 495 27 19 55



ESPACE RENCONTRE